

# ViAragon (Espagne)

Édition 1

28 avril au 04 mai 2024

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

### 1/ORGANISATION

La ViAragon est organisée par CIRCUMBICI créée par Gilles Alberty

### 2/L'EPREUVE

La ViAragon est une course pédestre itinérante par étapes se déroulant en Espagne (Aragon et petite partie en Castilla la Mancha) sur la grande majorité du parcours (15 premiers kilomètres en France). 7 Étapes à couvrir en 7 jours, pour un kilométrage de total de 425 kilomètres dont 28 km de chemin. Départ de Urdos (France-64) le dimanche 28 avril 2024, arrivée à Puente de Vadillos le samedi 05 mai 2024.

La ViAragon est une course à pied, mais n'est pas une compétition officielle au sens donné à ce terme par la FFA et n'apparaît pas les calendriers des commissions de courses hors stade. Les coureurs participent en connaissance de cause et sous leur propre responsabilité et sont informés qu'ils évoluent sur des routes ouvertes à la circulation.

### 3/CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, les coureurs devront être majeurs et justifier de performances liées à la course d'ultra-fond, l'organisation choisira au cas par cas.

La course est limitée à 40 participants et 8 accompagnateurs officiels.

**Forfait avec hébergement:** Le droit d'inscription pour **les participants** est fixé à **750 euros** et **accompagnateurs officiels** à **650 euros (8 jours et 8 nuits tout inclus)**

**Forfait sans hébergement:** le droit d'inscription pour **les participants sans hébergement inclus** est fixé à **550 euros** et accompagnateurs **officiels sans hébergement inclus** à **450 euros**.

Une **pré-inscription de 200 euros** est demandée pour officialiser votre engagement. En cas de désengagement après le 25 janvier, cette somme ne sera plus remboursée.

La totalité de la somme devra être versée avant le 28 février 2024

Une Majoration de 50 euros sera demandée pour toutes inscriptions faites après le 1<sup>er</sup> mars 2024

### 4/ CONTROLE DEPART

Les participants inscrits devront se présenter à Urdos, village de départ de la première étape le samedi 27 avril avant 17h00. Hébergement inclus dans le forfait « tout compris » dès le samedi.

### 5/ DEROULEMENT DES ETAPES- TEMPS LIMITES

Le départ de la première étape sera donné à 9h00, les 6 autres départs d'étapes seront donnés 6h30 et 7h00 et 7h30 selon la vitesses moyennes effectuée sur la première étape et/ou selon l'état de forme du participant (décision prise par l'organisation).

Pour chaque étape, **la ligne d'arrivée restera ouverte jusqu'à un horaire calculé sur une**

**moyenne de 5.6 km/h.**

**Journée «sans» :** Le coureur aura la possibilité de rester dans la course malgré une journée sans », C'est à dire une journée avec une moyenne sur son étape inférieure à 5,6km/h. Attention à cette allure , les ravitaillements ne seront peut être plus à leur emplacement , ce sera au coureur de gérer cette problématique.

## **6.1/ VEHICULES SUIVEURS**

Par mesure de sécurité, les véhicules d'assistance ne suivront pas les coureurs en continu mais seront autorisés à les ravitailler uniquement de point en point.

Les coureurs ne sont pas autorisés à être ravitaillés par un véhicule en mouvement. Dans le même souci de sécurité, les suiveurs à vélo ne sont pas autorisés parmi les coureurs. L'organisation se réserve le droit d'accorder ponctuellement des dérogations à cette règle.

## **6.2/ CODE DE LA ROUTE**

La circulation restant ouverte sur la totalité du parcours, coureurs et chauffeurs devront respecter le code de la route.

Pour leur sécurité, les coureurs évolueront de préférence sur le côté gauche de la route, face à la circulation, à moins que les conditions soient plus favorables sur le côté droit (piste cyclable, bas-côté mieux adapté, virage serré à gauche).

En cas de comportements dangereux répétés d'un coureur ou de son assistance, des avertissements pourront être émis qui pourront mener à l'exclusion de la course.

## **6.3/ TENUES DE COURSE**

Les coureurs prennent soins de porter des vêtements clairs afin d'être toujours visibles.

*De la 4ème à la 7ème étape, du départ au Ravitaillement 1, Le port du gilet de sécurité, de la lampe frontale et d'une lumière clignotante rouge (dans le dos) est obligatoire pour les personnes prenant le départ à 6h30.*

***Le port du dossard sera interdit sur l'étape 1 et 5 et ne sera pas obligatoire sur les autres étapes***

## **7/ RAVITAILLEMENTS**

Sur chaque étape, des postes de ravitaillements (boissons, fruits et légumes frais, alimentation solide sucrée et salée) seront positionnées aux points kilométriques 15 et 30(environ), puis tous les 10 km (environ) jusqu'à l'arrivée.

Les véhicules suiveurs personnels ne seront autorisés à ravitailler leurs coureurs que de point de ravitaillement en point de ravitaillement. Interdiction de ravitailler un coureur depuis un véhicule en mouvement.

## **8/ ROAD BOOK**

Le parcours est reconnu et mesuré.

Le road book complet sera remis aux coureurs et aux accompagnateurs;

Sur certains tronçons, les véhicules ne pourront pas prendre le même itinéraire. Il sera remis à chaque conducteur, un document indiquant les particularités et interdictions de circuler sur l'itinéraire des coureurs sera remis à chaque conducteur.

## 9/ERREUR DE PARCOURS

Les coureurs ne sont pas autorisés à monter dans un véhicule quel qu'il soit, même à l'arrêt entre le départ et l'arrivée des étapes. En cas d'erreur de parcours, le coureur égaré devra rejoindre le parcours par ses propres moyens.

Seuls les véhicules de l'organisation sont habilités à transporter un coureur égaré pour le ramener sur le parcours.

## 10/ CLASSEMENTS

La ViAragon ne donnera pas lieu à la publication de classements officiels.

## 11/ COMPORTEMENTS INDIGNES-RECLAMATIONS

Le coureur et son (ou ses) éventuel(s) accompagnateur(s) forment une équipe. Tout comportement indigne ou hors règlement d'un membre d'une équipe, coureur ou accompagnateur, sera crédité au coureur. A ce titre, chaque coureur est responsable du comportement de ses éventuels suiveurs.

## 12/ BRIEFINGS

Un briefing sera tenu quotidiennement avant chaque départ d'étape et sera assuré en français, en espagnol et en anglais.

## 13/ HEBERGEMENT : forfait « tout compris »

### Détails des 8 nuitées incluses dans le forfait d'inscription

- Hôtel (4 nuits) : Urdos, Calatayud, Molina de Aragon, Puente de Vadillos
- Gymnase (3 nuits): Ayerbe, Castejon de valdejasa, Fuendejalon
- Auberge (1 nuit) : Jaca

Que cela soit en Auberge, Hôtel, les coureurs et accompagnateurs devront partager les chambres. Exemple : une chambre de 2 lits sera utilisée par 2 coureurs ou accompagnateurs. Certaines chambres peuvent accueillir jusqu'à 4 personnes. La répartition se fera au mieux. Si vous avez un desiderata sur une formation de chambrée, il faudra informer l'organisation le plus tôt possible.

Les douches dans les gymnases sont à l'usage prioritaire :

- 1/des coureurs toujours en course
- 2/des accompagnateurs officiels
- 3/des bénévoles.

## 14 /REPAS

**8 repas du soir sont inclus dans le forfait.** Premier repas le samedi 27 avril au soir à Urdos.

Dernier repas le samedi 04 au soir à Puente de Vadillos.

Des repas végétariens seront assurés sur certaines étapes ; Pour les végétariens, le notifier sur votre bulletin d'inscription.

Pas de repas végan.

**8 petits déjeuners sont inclus dans le forfait** du dimanche 28 avril au dimanche 05 mai.

La ViAragon est une zone non-fumeur et les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans les lieux d'hébergements.

## **15/ TRANSPORT DES BAGAGES ET PERSONNES**

Une navette au départ de Poitiers sera prévue pour aller à Urdos , moyennant une contribution de 25 euros.

Des navettes au départ de Puente de Vadillos (arrivée finale) seront prévues pour aller à l'aéroport de Saragosse (15 euros), à Urdos (25 euros) et à poitiers (50 euros).

Les Bagages seront transportés d'une étape à l'autre. Prévoir 2 sacs de taille moyenne.

## **16 / ASSURANCES-RESPONSABILITE**

En s'inscrivant, les coureurs acceptent le présent règlement, le signent et le portent à la connaissance de leurs accompagnateurs. Coureurs et accompagnateurs participent en connaissance de cause et sous leur propre responsabilité, sachant que ni eux-mêmes, ni aucun de leurs ayants-droits ne pourront engager de recours, pour quelque raison que ce soit, contre les organisateurs, personnes physiques ou morales.

Il revient à chaque coureur de vérifier s'il est personnellement assuré pour participer à ce type d'épreuve ainsi que de choisir de se soumettre, ou pas, à un examen médical avant le départ.

## **17/ INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 01 août 2023. Voir les tarifs et conditions à l'article 3.

En m'inscrivant à la ViAragon, j'accepte le présent règlement.

\_\_\_\_\_ (NOM et Prénom)

signature :

*Règlement à envoyer signé et daté,*

*Gilles Alberty CIRCUMBICI  
1, le peu d'Argenton  
36170 PARNAC  
France*

*Gilles Alberty. gillesveloalberty@hotmail.com  
ViAragon 2024*

Règlement